

**Conseil d'administration au 14 juin 2008**

LEDOUX Claudine, Maire de Charleville-Mézières  
 DECOBERT Philippe, Maire d'Aiglemont  
 CANOT Philippe, Maire de Sécheval  
 ANCELME Claude, Maire de Vouziers  
 BLANCHEMANCHE Jean, Maire de Fumay  
 BOURGEOIS René, Maire de Hierges  
 CALVI Gérard, Maire de Houldizy  
 CAPELLE Françoise, Adjointe au maire de Vouziers  
 CHAMPENOIS James, Maire de Château-Porcien  
 DESCARTES Martine, Maire de La Neuville aux Joutes  
 DRUMEL Gérard, Maire de Haudrecy  
 DUTERTRE Patrick, Maire de Vrigne aux Bois  
 HUBERT Michel, Maire de Hargnies  
 JENIN Bertrand, Adjoint au maire de Juniville  
 MARQUET Michèle, Maire de Chooz  
 PILARD Gilbert, Maire de La Francheville  
 PILARDEAU Erik, Maire de Bogny sur Meuse  
 SONNET Benoît, Maire de Haybes

**Composition du Bureau**

Présidente : Claudine LEDOUX  
 Vice-président : Jean BLANCHEMANCHE  
 Vice-président : Gérard CALVI  
 Trésorier : Philippe CANOT  
 Trésorier Adjoint : Bertrand JENIN  
 Secrétaire : Philippe DECOBERT  
 Secrétaire Adjoint : Françoise CAPELLE

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Claudine Ledoux

**CONCEPTION ET RÉALISATION**

Jean-Marie Jolly Tél : 03 24 27 30 68  
 N° SIRET : 430 220 723 00018

**CRÉDIT PHOTOS**

Delphine Lacroix (La Semaine des Ardennes) ; Philippe Decobert ; Jean-François Dromby ; Jean-Marie Jolly.

**IMPRESSION**

IMPRIMERIE SOUPAULT  
 08200 Sedan

**Notre prochain numéro :**

Des articles sur la gendarmerie, sur les réfections d'églises, notre commune du mois (adhérentes, soyez candidates !), la protection juridique des élus, les aberrations de la jurisprudence, sur les déjections canines (ne riez pas, c'est sérieux), etc. Nous attendons aussi vos libres opinions, pourvu qu'elles concernent notre fonction ou notre gestion.

**A vos plumes !**

**Pour une Union des Maires toujours plus forte****Bulletin d'Adhésion à UNIMAIR (ou de renouvellement)**

Mme  M.   Maire de la commune de \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  Président de la Communauté de Communes de \_\_\_\_\_

Nombre d'habitants : \_\_\_\_\_

Madame la Présidente,

Veuillez trouver ci-dessous, notre adhésion pour 2010 à l'Association UNIMAIR, à raison de

- Commune : 0,23 € par habitant.  
 EPCI : 0,12 € par habitant.  
 Adhésion individuelle : 8 Euros,

Soit : \_\_\_\_\_ Euros.

Date et Signature,